

Grève au Conseil départemental : le président en fuite, ses élus dans la provocation



Plus de 300 agents du département et des délégations de partenaires extérieurs impactés par les choix budgétaires se sont retrouvés ce matin devant le Conseil départemental de la Drôme pour marquer leur opposition aux mesures de maîtrise de la masse salariale mises en place par la collectivité. Les organisations syndicales UNSA, CFDT, CGT, CGT titre IV et FO avaient sollicité un rendez-vous avec le Président de la

collectivité, qu'il ne leur a pas accordé. Elles ont été reçues par le vice-président chargé du personnel et le DGS « *par politesse uniquement* » de leur propre aveu. Ils ont refusé les propositions des syndicats demandant un moratoire suspendant toutes les mesures. Les discussions n'ont pas permis d'obtenir les réponses à la mise à mal des services, des usagers et du personnel.

Les agents ont envahi la salle plénière où se tenait une séance publique de vote du budget supplémentaire et du compte administratif pour lire leur communiqué. Le Président Labaune s'est enfui laissant les conseillers départementaux de sa majorité seuls face au mécontentement du personnel.

Ces élus ont fait le choix de la provocation : un premier a quitté la salle en se permettant d'adresser un doigt d'honneur aux personnels, un deuxième a invité les agents à intégrer le privé pour savoir ce que voulait dire travailler, une dernière a affirmé avec virulence que les personnels devraient avoir honte de manifester alors qu'ils sont des privilégiés avec leurs tickets restaurant...

Chacun peut mesurer le niveau de réponse à une action visant au maintien du service public, de l'emploi et des conditions de travail.

Les élus d'opposition, après avoir fait une déclaration, ont décidé de quitter la salle en soutien aux personnels.

Les organisations syndicales demandent d'urgence un moratoire sur ces mesures budgétaires qui dégradent le service rendu aux Drômois et les conditions de travail des agents et demande l'instauration d'un réel dialogue social prenant en compte la parole des représentants des personnels.